

**Délibération du conseil municipal du 12 juillet 1868.
Demande de secours à S.M. l'Empereur.**

Avis

L'an 1868, le 12 juillet Le Conseil municipal de la C^e de Chamant s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances d'après la convocation de M. le Maire.

Etaient présents M.M. Vion, Houëlle, Hubert, Pasquier, Maillet, Sagny et Moquet maire.

la séance étant ouverte, M. le Maire donne communication d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis du 1 juillet 1868, concernant une demande de subside adressée par M. le Curé de Chamant à S.M. l'empereur pour la restauration de l'ornementation du Tombeau de Mme Christine Eléonore Boyer, 1^{ere} femme de Lucien Bonaparte.

Monsieur le Maire fait observer qu'après les travaux si soignés qui viennent d'être exécutés dans le Chœur et le sanctuaire de l'église, la Chapelle impériale qui y est contiguë à tout à fait perdu de son importance, qu'elle se trouve même complètement effacée et que des ornements plus riches sont devenues nécessaires.

Il lui expose ensuite que la Commune ne possède aucune ressource imputable à ces travaux, attendu que de grands travaux de couverture de l'église sont sur le point d'être exécutés ; et il engage le Conseil à s'adjoindre à la demande si opportune et si juste de M. le Curé

Le Conseil après avoir écouté attentivement l'exposé de M. le Maire et ses considérations, examen fait de l'état des dépenses faites dans l'église depuis 1863 et supportées par des particuliers s'associe à l'unanimité à la demande de M. le Curé et supplie respectueusement Sa Majesté l'Empereur de daigner y faire droit.

Délibéré à Chamant les, jours, mois et susdits.

Signataires : M.M. Vion, Houëlle, Hubert, Pasquier, Maillet, Sagny, Moquet